



# DEMANDE DE CHANGEMENT LÉGAL DE NOM D'UN ADULTE

(en vertu de la Loi sur le changement de nom)

## AVIS EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Le Bureau de l'état civil collecte vos renseignements personnels en vertu de la Loi sur le changement de nom, C.P.L.M. c. C50, afin de traiter et d'enregistrer votre demande et d'y répondre. Cette collecte est autorisée par les alinéas 36(1) a) et b) de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée, C.P.L.M. c. F175 (la LAIPVP). Vos renseignements personnels sont protégés en vertu des dispositions de la LAIPVP relatives à la protection de la vie privée et ne seront pas utilisés ou divulgués à d'autres fins, sauf dans les cas autorisés par la loi.

Si vous avez des questions sur la collecte de ces renseignements, veuillez écrire au coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée pour le ministère de la Prestation des services publics à [privacy@gov.mb.ca](mailto:privacy@gov.mb.ca).

### Demandes de renseignements

Téléphone : 204 945-3701  
Ligne sans frais (au Canada): 866 949-9296  
Courriel : [vitalstats@gov.mb.ca](mailto:vitalstats@gov.mb.ca)  
Site Web : <http://vitalstats.gov.mb.ca>  
Adresse : 254, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3C 0B6

Autres formats disponibles sur demande



## ADMISSIBILITÉ ET RENSEIGNEMENTS SUR L'AUTEUR DE LA DEMANDE

### Si vous venez de vous marier ou de divorcer?

Vous n'avez PAS besoin de remplir une demande de changement légal de nom pour utiliser le nom de famille de votre conjoint ou pour reprendre le nom de famille que vous aviez avant votre mariage. Afin de mettre à jour vos documents d'identité tels que votre permis de conduire, votre passeport ou vos cartes de service, vous devez communiquer directement avec l'organisme compétent et lui demander la procédure à suivre pour changer votre nom de famille à la suite d'un mariage, d'un divorce ou du décès d'un conjoint.

### Personnes admissibles à une demande de changement légal de nom d'un adulte:

Une personne qui a résidé au Manitoba pendant au moins trois mois juste avant la date de la demande et qui correspond à l'un des trois profils suivants :

- a au moins 18 ans;
- a moins de 18 ans et est mariée ou en union de fait ;
- a moins de 18 ans et est le parent d'un enfant dont elle a la garde.

### Personnes non admissibles à une demande :

Sous réserve du paragraphe 2(5) de la Loi sur le changement de nom, une personne ne peut pas demander à changer de nom si l'un des cas suivants s'applique :

- elle a été condamnée pour une infraction primaire telle que définie au paragraphe 490.011(1) du Code criminel (Canada);
- elle a été désignée comme délinquant dangereux en vertu de l'article 753 du Code criminel du Canada ;
- elle a été désignée comme délinquant à contrôler en vertu de l'article 753.1 du Code criminel du Canada
- elle est inscrite au Registre national des délinquants sexuels.

### Renseignements relatifs à cette demande :

- Votre demande pourra vous être renvoyée si les sections requises sont incomplètes ou s'il manque des pages.
- Le Bureau de l'état civil ne renverra pas les attestations canadiennes de naissance, de mariage ou d'union de fait. Les autres documents à l'appui peuvent être retournés à l'auteur de la demande.
- Le droit manitobain exige que l'adulte qui présente une demande de changement de nom obtienne d'un organisme autorisé une attestation de vérification du casier judiciaire. Après que vous aurez présenté la présente demande dûment remplie au Bureau de l'état civil, celui-ci vous remettra une feuille d'information sur la vérification du casier judiciaire. Une fois cette feuille d'information en votre possession, apportez-la avec vous à l'organisme autorisé de votre choix. Ne sollicitez pas les services d'un organisme autorisé avant d'avoir reçu cette feuille d'information du Bureau de l'état civil.
- Le directeur du Bureau de l'état civil peut rejeter votre demande dans les cas suivants : a) les conditions de la Loi sur le changement de nom ne sont pas remplies; b) l'adoption du nom envisagé pourrait donner lieu à des méprises, c) le changement de nom semble inapproprié ou contestable; d) plusieurs changements de nom sont constatés; e) les vérifications du casier judiciaire révèlent que la personne a été condamnée pour une infraction désignée.

### Comment présenter une demande :

- En personne sur rendez-vous uniquement -- veuillez appeler pour prendre rendez-vous :

Téléphone : 204-945-3701  
Ligne sans frais (au Canada) 866-949-9296

OU

- Envoyez votre formulaire de demande, tous les documents à l'appui et votre paiement à l'adresse suivante:

Bureau de l'état civil  
À l'attention de : Changement légal de nom  
254, avenue Portage  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0B6

### Avertissement :

Toute déclaration fausse ou trompeuse contenue dans la présente demande ou liée à l'un des documents à l'appui, y compris toute dissimulation d'un fait substantiel, peut entraîner le rejet de la demande de changement légal de nom et faire l'objet de poursuites criminelles. Avant de demander un changement légal de nom, peut-être voudrez-vous étudier l'incidence possible d'un tel changement sur vos documents d'identité et les prestations offertes dans le cadre de certains programmes.

## EXIGENCES CONCERNANT LES DOCUMENTS À L'APPUI

### Quels sont les documents à l'appui requis?

Tout auteur de demande doit remplir un formulaire de demande de changement légal de nom et le soumettre avec les pièces suivantes :

#### Personne née au Canada

- tous les certificats de naissance délivrés antérieurement
- une preuve d'identité
- une preuve de résidence

#### Personne née hors du Canada

- un certificat de citoyenneté canadienne ou une carte de résident permanent
- une preuve d'identité
- une preuve de résidence

### Preuve d'identité – la pièce d'identité doit :

- être valide et délivrée par un organisme gouvernemental
  - indiquer votre nom légal actuel complet
  - inclure votre photo
- avoir un numéro d'identification distinct
  - avoir une date d'expiration

Exemples : Permis de conduire du Manitoba, passeport canadien, certificat de statut indien

### Preuve de résidence - votre attestation de résidence doit

- être valide et délivrée par un organisme gouvernemental
- indiquer l'adresse actuelle
- comporter une date d'émission. Exemples : Permis de conduire du Manitoba, carte d'identité du Manitoba (délivrée par la SAPM)

Veuillez consulter la liste des documents à l'appui acceptables sur le site Web du Bureau de l'état civil à l'adresse <https://vitalstats.gov.mb.ca/index.fr.html>.

### Les documents à l'appui doivent être :

- des originaux ou des copies confirmées (voir ci-dessous comment faire confirmer les documents);
- traduits en anglais ou en français par un traducteur agréé.

### Comment faire confirmer les documents:

La personne qui sert de témoin pour les signatures peut également confirmer les documents à l'appui que vous joindrez à la présente demande. Pour faire confirmer les documents :

- présentez les originaux et les photocopies à la personne qui sera témoin des signatures;
- demandez au témoin de comparer chaque original avec la copie, puis d'écrire ce qui suit sur chaque copie :  
« Je soussigné(e) (nom du témoin en lettres moulées) confirme avoir comparé en détail le document présenté par l'auteur de la demande avec l'original et confirme qu'il s'agit d'une copie conforme du/de la (type et numéro du document) délivré(e) à (nom de l'auteur de la demande tel qu'il figure sur le document). »;  
(signature du témoin).
- demandez au témoin de signer chaque déclaration sur chaque document.

### Qui peut servir de témoin aux signatures et confirmer les documents?

Le témoin doit être une personne autorisée par la Loi sur la preuve du Manitoba. Les personnes admissibles à titre de témoin peuvent varier selon que l'attestation est signée au Manitoba ou hors du Manitoba. Voici quelques exemples de témoins possibles si le document est signé au Manitoba :

- un commissaire à l'assermentation (présent au Bureau de l'état civil si la demande est présentée en personne);
- un juge de paix du Manitoba ou le juge de tout tribunal de la province;
- un avocat autorisé à exercer au Manitoba;
- un notaire public nommé pour le Manitoba.

Veuillez consulter la liste des témoins admissibles sur le site Web du Bureau de l'état civil à l'adresse <https://vitalstats.gov.mb.ca/index.fr.html>.

## RENSEIGNEMENTS SUR L'ATTESTATION DE VÉRIFICATION DU CASIER JUDICIAIRE

### RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Attestation reçue le

Aucune infraction

Jour      Mois      Année

Infraction non désignée

Jamais reçue

Infraction désignée

## RENSEIGNEMENTS SUR L'AUTEUR DE LA DEMANDE

Je présente cette demande de changement légal de nom :

pour moi-même, et :

- j'ai au moins 18 ans; ou
- j'ai moins de 18 ans et suis marié(e) ou en union de fait; ou
- j'ai moins de 18 ans et suis le parent d'un enfant dont j'ai la garde.

Remplir :      Section A: Renseignements sur l'adulte qui demande à changer de nom  
                  Section B: Attestation de capacité et de bonne foi de l'auteur de la demande  
                  Section D: Droits

pour un autre adulte et :

- je suis le curateur ou la curatrice de cet adulte en vertu de la Loi sur la santé mentale; ou
- je suis le subrogé ou la subrogée à l'égard des soins personnels de cet adulte en vertu de la Loi sur les adultes ayant une déficience intellectuelle, et je suis habilité(e) à faire une demande de changement légal de nom.

Remplir :      Section A: Renseignements sur l'adulte qui demande à changer de nom  
                  Section C: Attestation de capacité et de bonne foi du curateur ou du subrogé  
                  Section D: Droits

Si vous n'avez pas de document indiquant que vous avez été désigné(e) curateur (ou curatrice) ou subrogé (ou subrogée), vous n'avez pas le droit de demander le changement de nom d'un autre adulte au Manitoba.

## SECTION A RENSEIGNEMENTS SUR L'ADULTE QUI DEMANDE À CHANGER DE NOM

### NOM ACTUEL

Nom de famille sur la pièce d'identité

Prénom et second(s) prénom(s) (énumérer tous les prénoms dans l'ordre exact)

### DOCUMENTS À L'APPUI REQUIS :

Photocopie confirmée de la pièce d'identité

Le nom fourni doit correspondre au nom figurant sur le document attestant l'identité.

### RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

### NOM PROPOSÉ

- Un nouveau nom ne peut être composé que des éléments:
  - les lettres « a » à « z » de la langue française ou anglaise, y compris les signes diacritiques
  - les combinaisons suivantes de lettres et de signes diacritiques : Á/á Ä/ä Å/ã Í/í Í/í Ñ/ñ Ó/ó Ö/ö Ö/ö Ú/ú Ý/ý
  - trait d'union (-), apostrophe ('), deux points (:), point-virgule (;) et point (.)

Nom de famille

Prénom et second(s) prénom(s) (énumérer tous les prénoms dans l'ordre exact)

### MOTIF DU CHANGEMENT

La présente demande est présentée pour le ou les motifs suivants :

- Cochez cette case si la demande est motivée par le fait que la personne est transgenre, non binaire, d'une identité de genre diverse ou autochtone bispirituelle, car l'exigence relative à l'avis public ne s'applique pas dans ces circonstances.

## SECTION A RENSEIGNEMENTS SUR L'ADULTE QUI DEMANDE À CHANGER DE NOM

LIEU DE RÉSIDENCE ACTUEL ET COORDONNÉES		
Adresse municipale	Case postale	
Ville	Province	Code postal
Adresse électronique	Téléphone (jour)	
<b>Documents à l'appui requis :</b> <input type="checkbox"/> Photocopie confirmée de l'attestation de résidence L'adresse actuelle doit correspondre à l'adresse figurant sur l'attestation de résidence.	<b>RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION</b>	

L'adulte qui change de nom doit avoir **vécu au Manitoba au cours des trois derniers mois**. Si cette personne n'a pas vécu à son adresse actuelle au cours des trois derniers mois, elle doit fournir ses adresses antérieures ci-dessous et une attestation de résidence.

LIEU DE RÉSIDENCE PRÉCÉDENT (AU COURS DES TROIS DERNIERS MOIS)		
Adresse municipale		
Ville	Province	Code postal
<b>Documents à l'appui requis :</b> <input type="checkbox"/> Photocopie confirmée de l'attestation de résidence	<b>RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION</b>	

LIEU DE RÉSIDENCE PRÉCÉDENT (AU COURS DES TROIS DERNIERS MOIS)		
Adresse municipale		
Ville	Province	Code postal
<b>Documents à l'appui requis :</b> <input type="checkbox"/> Photocopie confirmée de l'attestation de résidence	<b>RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION</b>	

LIEU DE RÉSIDENCE PRÉCÉDENT (AU COURS DES TROIS DERNIERS MOIS)		
Adresse municipale		
Ville	Province	Code postal
<b>Documents à l'appui requis :</b> <input type="checkbox"/> Photocopie confirmée de l'attestation de résidence	<b>RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION</b>	

## SECTION A RENSEIGNEMENTS SUR L'ADULTE QUI DEMANDE À CHANGER DE NOM

### RENSEIGNEMENTS SUR L'ENREGISTREMENT DE LA NAISSANCE

Nom de famille figurant sur l'acte de naissance			Prénom	Second(s) prénom(s)
Date de naissance Jour _____ Mois _____ Année _____			Sexe	<input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme <input checked="" type="checkbox"/> X
Lieu de naissance (y compris la ville, la province ou l'État et le pays)				
Renseignements sur les parents				
Nom de famille figurant sur l'acte de naissance			Prénom	Second(s) prénom(s)
Lieu de naissance (province en cas de naissance au Canada, ou pays si la naissance a eu lieu à l'étranger)				
Renseignements sur les parents				
Nom de famille figurant sur l'acte de naissance			Prénom	Second(s) prénom(s)
Lieu de naissance (province en cas de naissance au Canada, ou pays si la naissance a eu lieu à l'étranger)				
<b>Documents à l'appui requis :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <b>En cas de naissance hors du Canada :</b> Photocopie confirmée du certificat de citoyenneté canadienne ou de la carte de résident permanent</li> <li><input type="checkbox"/> <b>En cas de naissance au Canada :</b> Tous les certificats de naissance délivrés antérieurement</li> </ul>			<b>RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION</b>	

### CHANGEMENTS LÉGAUX DE NOM ANTÉRIEURS

Remplissez cette section si l'adulte qui change de nom a antérieurement changé de nom soit dans le cadre d'un changement légal de nom soit du fait d'un choix ou d'une reprise de nom de famille.

- Ne pas inclure les noms pris par mariage
- Ne pas inclure les noms changés à la suite d'une adoption

### Renseignements sur le changement légal de nom antérieur

Nom changé de: Nom de famille			Prénom	Second(s) prénom(s)
Nom changé en: Nom de famille			Prénom	Second(s) prénom(s)

### Renseignements sur le changement légal de nom antérieur

Nom changé de: Nom de famille			Prénom	Second(s) prénom(s)
Nom changé en: Nom de famille			Prénom	Second(s) prénom(s)
<b>Documents à l'appui requis :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Photocopie confirmée de tous les documents attestant le ou les changements de nom antérieurs</li> </ul>			<b>RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION</b>	

## SECTION A RENSEIGNEMENTS SUR L'ADULTE QUI DEMANDE À CHANGER DE NOM

### ÉTAT MATRIMONIAL

État matrimonial actuel de la personne qui demande à changer de nom (cochez une case) :

- Jamais marié(e)  Marié(e) ou séparé(e)  En union de fait enregistrée  Divorcé(e)  Veuf ou veuve

Si vous êtes actuellement marié(e)

Nom de famille de votre conjoint sur le certificat de mariage			Prénom	Second(s) prénom(s)
Date du mariage Jour      Mois      Année			Lieu du mariage	
<b>Documents à l'appui requis :</b> <input type="checkbox"/> Si le mariage a eu lieu au Canada: Original du document de mariage <input type="checkbox"/> Si le mariage a eu lieu hors du Canada: Photocopie confirmée du document de mariage			RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	

Si vous avez déjà été marié(e)

Nom de famille de votre conjoint sur le certificat de mariage			Prénom	Second(s) prénom(s)
Date du mariage Jour      Mois      Année			Lieu du mariage	
<b>Documents à l'appui requis :</b> <input type="checkbox"/> Original du document de mariage si le mariage a eu lieu au Canada <input type="checkbox"/> Photocopie confirmée du document de mariage si le mariage a eu lieu hors du Canada			RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	

Si vous avez été marié(e) (en cas de plusieurs mariages antérieurs, donnez les détails sur une feuille séparée) :

Nom de famille de votre conjoint sur le certificat de mariage			Prénom	Second(s) prénom(s)
Date du mariage Jour      Mois      Année			Lieu du mariage	
<b>Documents à l'appui requis :</b> <input type="checkbox"/> Original du document de mariage si le mariage a eu lieu au Canada <input type="checkbox"/> Photocopie confirmée du document de mariage si le mariage a eu lieu hors du Canada			RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	

S'il s'agit d'une union de fait enregistrée

Nom de famille de votre conjoint de fait			Prénom	Second(s) prénom(s)
Date d'enregistrement Jour      Mois      Année			Lieu de l'enregistrement	
<b>Documents à l'appui requis :</b> <input type="checkbox"/> Original du document d'union de fait si l'union a été enregistrée au Canada <input type="checkbox"/> Photocopie confirmée du document d'union de fait si l'union a été enregistrée hors du Canada			RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	

## SECTION A RENSEIGNEMENTS SUR L'ADULTE QUI DEMANDE À CHANGER DE NOM

### ATTESTATION ET AUTORISATION DE VÉRIFIER LES DOCUMENTS

1. Je comprends que tous les adultes qui demandent un changement légal de nom doivent obtenir une attestation de vérification du casier judiciaire (autres fins) par l'intermédiaire d'un organisme autorisé. Je comprends que, sous réserve du paragraphe 2(5) de la Loi sur le changement de nom, tout adulte qui demande par la présente à changer de nom n'a pas le droit de changer légalement son nom si l'un des cas suivants s'applique :
  - cette personne a été condamnée pour une infraction primaire telle que définie au paragraphe 490.011(1) du Code criminel (Canada);
  - elle a été désignée comme délinquant dangereux en vertu de l'article 753 du Code criminel du Canada;
  - elle a été désignée comme délinquant à contrôler en vertu de l'article 753.1 du Code criminel du Canada;
  - elle est inscrite au Registre national des délinquants sexuels.
2. J'autorise le Bureau de l'état civil à vérifier les documents (p. ex., pièce d'identité, attestation de résidence, document attestant le nom, attestation de vérification du casier judiciaire) soumis à l'appui de la présente demande auprès de l'autorité de délivrance des documents, suivant les besoins. La vérification comprendra la communication à l'autorité de délivrance de renseignements personnels contenus dans les documents ou dans cette demande. J'autorise également l'autorité de délivrance à divulguer des renseignements personnels au Bureau de l'état civil aux fins de la vérification du document.
3. J'autorise le Bureau de l'état civil à vérifier les documents (p. ex., pièce d'identité, attestation de résidence, document attestant le nom, attestation de vérification du casier judiciaire) soumis à l'appui de la présente demande auprès de l'autorité de délivrance des documents, suivant les besoins. La vérification comprendra la communication à l'autorité de délivrance de renseignements personnels contenus dans les documents ou dans cette demande. J'autorise également l'autorité de délivrance à divulguer des renseignements personnels au Bureau de l'état civil aux fins de la vérification du document.
4. Je joins tous les certificats de naissance, de mariage ou d'union de fait délivrés antérieurement et en ma possession, et je comprends que ces documents pourraient ne pas m'être retournés une fois le changement légal de nom effectué.
5. Je comprends que tous les certificats de naissance et de mariage ou d'union de fait antérieurs ne seront plus valides une fois le présent changement légal de nom effectué.
6. Si ma naissance est enregistrée au Manitoba, je comprends que lorsque le changement légal de nom aura été effectué, le nom indiqué sur l'enregistrement et le certificat de naissance du Manitoba sera le nom proposé dans la présente demande.
7. Je comprends que ce changement légal de nom peut avoir des répercussions sur mes documents d'identité ou sur des prestations dont je suis bénéficiaire.
8. Je comprends que l'obtention d'un changement légal de nom par la fraude ou au moyen de fausses déclarations constitue une infraction.

Nom légal complet actuel de l'auteur de la demande, tel qu'il figure sur la pièce d'identité mentionnée à la section A

---

Signature de l'auteur de la demande

---

Date



## SECTION B ATTESTATION DE CAPACITÉ ET DE BONNE FOI DE L'AUTEUR DE LA DEMANDE

Cette déclaration doit être remplie par l'auteur de la demande et être attestée et signée par un témoin autorisé par la Loi sur la preuve du Manitoba (voir la page 2 pour savoir qui peut être témoin de votre déclaration).

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ affirme solennellement que :

(nom légal complet actuel de l'auteur de la demande, tel qu'il figure sur la pièce d'identité mentionnée à la section A )

1.  j'ai au moins 18 ans, ou
  - j'ai moins de 18 ans et suis marié(e) ou en union de fait, ou
  - j'ai moins de 18 ans et je suis en union de fait depuis au moins trois ans, ou
  - j'ai moins de 18 ans et suis le parent d'un enfant dont j'ai la garde.
2.  (cochez le cas échéant) Je demande une dispense d'avis public car ma demande est motivée par le fait que je suis transgenre, non binaire, d'une identité de genre diverse ou autochtone bispirituel(le).
3.  J'ai résidé de façon continue au Manitoba au cours des trois derniers mois précédant immédiatement la date de la présente demande
4.  Les renseignements fournis dans la présente demande sont, à ma connaissance, exacts et complets.
5.  Je présente cette demande en toute bonne foi et sans intention inappropriée.
6.  Je ne figure pas dans le Registre national des délinquants sexuels.
7.  Je n'ai pas été condamné(e) pour une infraction désignée, telle que définie dans la Loi sur le changement de nom. ou
8.  J'ai été condamné(e) pour une infraction désignée, mais je demande une exemption.

Affirmé solennellement devant moi à

Ville/Municipalité

le \_\_\_\_\_ .

Jour/Mois/Année

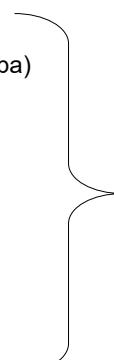
X

Signature du commissaire à l'assermentation, du notaire public, du juge de paix, etc

Nom (en lettres moulées) et date d'expiration de la nomination

Nom:

Date d'expiration:



X

Signature de l'auteur de la demande

Indiquez en lettres moulées le type de fonctions du témoin ou estampillez le timbre (p. ex. : commissaire à l'assermentation)

Type:



## SECTION C RENSEIGNEMENTS SUR LE CURATEUR OU LE SUBROGÉ DE L'AUTEUR DE LA DEMANDE ET ATTESTATION

Cette section est à remplir par le curateur ou le subrogé au nom de l'adulte faisant la demande de changement de nom.

Nom de famille	Prénom	Second(s) prénom(s)
Adresse municipale	Case postale	
Ville	Province	Code postal
Adresse électronique	Téléphone (jour)	
<b>Documents à l'appui requis :</b>	<b>RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION</b>	
<input type="checkbox"/> Photocopie confirmée du document d'identité du curateur ou du subrogé <input type="checkbox"/> Document qui vous désigne comme curateur ou subrogé		

### ATTESTATION DE CAPACITÉ ET DE BONNE FOI DU CURATEUR OU DU SUBROGÉ

Si un curateur ou un subrogé a été désigné :

- I, \_\_\_\_\_ affirme solennellement que :
- (nom du curateur ou du subrogé)
1.  j'ai été désigné(e) curateur (ou curatrice) de \_\_\_\_\_ (l'adulte dont le nom fait l'objet du changement) en vertu de la Loi sur la santé mentale et je le suis toujours; (voir ci-joint la copie certifiée ou notariée de l'ordonnance du tribunal)  
OU  
 je suis le subrogé (ou la subrogée) de \_\_\_\_\_ (l'adulte dont le nom fait l'objet du changement), désigné(e) en vertu de la Loi sur les adultes ayant une déficience intellectuelle. L'un des pouvoirs qui m'est conféré dans le cadre de cette nomination est celui de demander un changement légal de nom pour cet adulte (voir ci-joint la copie certifiée ou notariée du document de nomination);
  2. j'ai examiné le certificat de naissance de l'adulte dont le nom fait l'objet du changement et je confirme que cette personne est âgée d'au moins 18 ans;
  3. je connais depuis au moins trois mois l'adulte dont le nom fait l'objet du changement et je confirme que cette personne a résidé au Manitoba de manière continue durant les trois mois qui ont immédiatement précédé la date de la présente demande;
  4. les renseignements fournis dans la présente demande sont, à ma connaissance, exacts et complets;
  5. je présente cette demande de changement légal de nom en toute bonne foi et sans intention inappropriée au nom de l'adulte dont le nom fait l'objet du changement.

### Affirmé solennellement devant moi à

\_\_\_\_\_, (Manitoba)  
Ville/Municipalité

le \_\_\_\_\_  
Jour/Mois/Année

X  
Signature du commissaire à l'assermentation, du notaire public, du juge de paix, etc

Nom (en lettres moulées) et date d'expiration de la nomination

Nom:  
Date d'expiration:



X \_\_\_\_\_  
Signature du curateur ou du subrogé

Indiquez en lettres moulées le type de fonctions du témoin ou estampillez le timbre (p. ex. : commissaire à l'assermentation)

Type:



## SECTION D DOCUMENTS ET DROITS

Les droits exigés par le Bureau de l'état civil pour un changement légal de nom au Manitoba sont ..... 120,07 \$  
Ces droits comprennent:

100,00 \$ - Droits de changement légal de nom du Bureau de l'état civil et d'un certificat de changement  
20,07 \$ - Droits de publication dans la Gazette du Manitoba (non requis si la demande de dispense d'avis public est incluse à la présente demande)

Membres de la famille supplémentaires..... 70,07 \$

50,00 \$ - Droits de changement légal de nom du Bureau de l'état civil et d'un certificat de changement  
20,07 \$ - Droits de publication dans la Gazette du Manitoba (non requis si la demande de dispense d'avis public est incluse à la présente demande). Si, en plus de changer votre propre nom, vous souhaitez changer le nom de votre conjoint ou conjoint de fait, ou de vos enfants âgés de moins de 18 ans, remplissez un formulaire de demande distinct pour chacune de ces personnes. Le Bureau de l'état civil doit recevoir en même temps toutes les demandes pour pouvoir appliquer un prix réduit.

### Remarque :

À l'issue de ce processus de changement légal de nom, vous devez communiquer avec l'autorité gouvernementale du lieu de votre naissance, de votre mariage ou de naissance de vos enfants pour obtenir un nouveau certificat de naissance ou d'état matrimonial indiquant votre nouveau nom.

Je suis **né(e) au Manitoba** et je demande également le ou les documents suivants:

Certificat de naissance du Manitoba : ..... 30,00 \$  
Indiquez le type de certificat(s) de naissance - (chaque certificat coûte 30,00 \$)

- Certificat de naissance comportant le nom des parents
- Certificat de naissance ne comportant pas le nom des parents
- Certificat de naissance comportant le nom des parents et sans mention du sexe
- Certificat de naissance ne comportant pas le nom des parents et sans mention du sexe

Je me suis **marié(e) au Manitoba** et je demande:

- Certificat de mariage ..... 30,00 \$
- Certificat de mariage sans mention du sexe ..... 30,00 \$

J'ai **des enfants qui sont nés au Manitoba** et je fais une demande de:

- Modification liée au changement de nom sur l'enregistrement de naissance de mon enfant ..... 30,00 \$
- Certificat de naissance de mon enfant (remplir une demande d'acte de naissance) ..... 30,00 \$

### Droits d'attestation de vérification du casier judiciaire:

Le Bureau de l'état civil ne fixe pas le montant des droits d'attestation de vérification du casier judiciaire, qui peuvent varier selon l'organisme autorisé auquel vous faites appel. Il incombe à l'auteur de la demande de payer ces droits directement à l'organisme autorisé.

## MODE DE PAIEMENT

- Argent comptant
- Carte de débit
- MasterCard/Visa
- Mandat
- Chèque certifié
- En personne seulement
- Payable au ministre des Finances

J'autorise le Bureau de l'état civil à débiter ma carte de ..... \$

\_\_\_\_\_ Numéro de carte de crédit \_\_\_\_\_ Date d'expiration

Nom sur la carte de crédit

Signature du titulaire de la carte